FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Le Comité nous prie de rappeler que la réunion mensuelle des présidents aura lieu, dimanche 13 mars, à 10 h. 30, au local de la Maison des Œuvres, 18 bis, rue de Tournai. Tous les groupes sont invités à se faire représenter.

MÉNAGÈRES : ne perdez pas votre temps, vous avez dans votre quartier des Epiciers détaillants qui ne craignent aucune concurrence. Sucre, le kilo 3.65 ; cristallisé, 2.85 le kilo; cassonade, le kilo 3.50; savon, 1.65 le kilo. Sunlight, 1.10. Cristaux, 0.50 le kilo. Café depuis 1.95 la ½ livre. Chocolat, 5.50 le kilo. Savon Bath Soap, 0.95. Pris dans nos magasins et au comptant.
Epicerie Lilloise, rue du Tilleul, 16;
Glorieux, rue des Piats, 129;
Declercq, Place Charles-Roussel, 2 et 3.
Locat, Grand'Place, 24 et 25.
Hennebo, rue de la Blanche-Porte, 68.
Hennebo, rue de Menin, 91.
Plankart, rue de Gand, 164. 70605d
Epicerie Sainte-Anne, rue du Brun-Pain, 210.

UN IMPORTANT TRANSPORT DE CORPS DE SOLDATS AMÉRICAINS TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR. — Il est passé en gare de Tourcoing, hier vendredi, à 5 heures du matin, un convoi comportant 940 cercueils contenant les dépouilles des soldats américains tombés dans les rangs des Alliés.

Ce convoi, qui était composé de 50 wagons, venait de Dunkerque et se dirigeait vers le port d'Anvers. Les cercueils seront déposés sur un vapeur qui les transportera en Amérique.

Un autre convoi de 1100 cercueils est attendu dans la journée de samedi.

APRÈS LA CAVALCADE DE BIENFAISANCE. — Le Comité directeur de la Fête de Bienfaisance, organisée au profit des chômeurs nécessiteux, se réunira, aujourd'hui samedi, à 18 heures 30, au café de l'Hôtel de Ville, place Victor Hassebroucq. Les présidents et secrétaires des Commissions de quartiers sont priés d'assister à cette réunion. Ordre du jour : compte-rendu de la fête.

Groupe du Brun-Pain. — Réunion du Comité samedi 12 mars, à 18 heures, chez M. Vienne, coin des rues du Clinquet et de Fives.

HIPPODROME DE TOURCOING. — Aujourd'hui, en soirée, programme sensationnel de Cinéma. Voir rubrique spectacle. 70607d

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS BELGES. — La réunion générale trimestrielle aura lieu, dimanche 13 mars, à 10 h. 30, au local 73, rue de Gand. Parmi les questions à l'ordre du jour figure celle du fonds des combattants.

UN INCENDIE, RUE D'AMSTERDAM. — Vendredi, vers six heures, un incendie a éclaté dans un magasin, situé rue d'Amsterdam, occupé par le Comptoir Général des Entrepreneurs de Tourcoing.

Le feu a pris naissance dans une place servant de bureau et s'est propagé au magasin. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et, après une demi-heure de manœuvre, ils avaient éteint le foyer.

Les dégâts, consistant notamment en outils, peuvent être évalués à 20.000 francs environ.

MEUBLES DE LUXE. A. De Beyne, fabrication supérieure. 167-169, r. Pellart, Rx. Tél. 377

UN FEU DE CHEMINÉE s'est produit, vendredi matin, vers dix heures, au 26 de la rue Pierre-Corneille. Les pompiers, qui s'étaient transportés sur les lieux au coup de téléphone, écartèrent rapidement tout danger d'incendie.

LE CHARBON A DOMICILE. — La livraison à domicile du charbon commencera aujourd'hui, samedi pour les secteurs 1 et 2.

MOUVAUX

TICKETS DE PAIN. — Distribution à la Mairie, (rez-de-chaussée, à droite), samedi 22, de 9 à 11 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

TRAVAILLEURS FORCÉS. — Les personnes ayant travaillé pour l'ennemi, et qui n'ont pas été suffisamment rémunérées, peuvent s'adresser, avant le 14 courant, à la Mairie, où un imprimé leur sera délivré, afin d'établir leur réclamation.

TOMBÉE DU MONGY. — Jeudi, vers 19 h., le tramway Mongy, venant de Tourcoing, ralentissait pour l'arrêt du Quesne, quand, par suite d'un faux mouvement, Mme Vereecken, 54 ans, ménagère, demeurant rue de Lille, 130, fut projetée sur le trottoir.

Relevée par les témoins de l'accident, Mme Vereecken, qui portait des contusions sur tout le corps, fut reconduite à son domicile par M. Louis Dubar, conseiller municipal.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UN CONCERT AU PROFIT DES ORPHELINS DE LA GUERRE. — La section neuvilloise des Anciens Combattants donnera, dimanche prochain 13 mars, en la salle des fêtes de l'école communale des filles, son second concert au profit des orphelins de guerre de la commune. Premières, 2.50; secondes, 1.50. Lever du rideau à 17 h. 30. La Musique municipale prêtera son bienveillant concours, ainsi que plusieurs intermèdes de talent, entr'autres le joyeux comique Paul Boussemart et ses artistes.

LILLE
RUE ESQUERMOISE
DU DIMANCHE 13 AU 20 MARS
EXPOSITION D'ENTRÉE DE SAISON
DES COMMERÇANTS de cette artère. 70473

LILLE

MM. Lefebvre du Prey Daniel Vincent et Lugol à Lille

La journée du dimanche 13 mars

Nous avons annoncé que MM. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, Loucheur, ministre des Régions Libérées, Daniel-Vincent, ministre du Travail, viendraient à Lille, dimanche, 13 mars. M. Loucheur étant retenu à la Conférence de Londres, sera remplacé par M. Lugol, sous-secrétaire d'Etat de son ministère.

MM. Daniel-Vincent et Lugol arriveront à Lille, samedi soir, afin de pouvoir présider, dans la matinée de dimanche, le premier, la réunion du Comité de chômage, le second, le congrès de la Fédération départementale des coopératives de reconstruction.

Quant à M. Lefebvre du Prey, il arrivera en gare de Lille à 11 h. 15; à 11 h. 30 aura lieu un lunch à l'hôtel Maréchal, rue Solférino; à 13 heures, la distribution des récompenses aux Agriculteurs du Nord, dans la salle des Fêtes de l'Université; à 15 heures, banquet à l'hôtel Maréchal.

La distribution solennelle des récompenses à la Société des Agriculteurs du Nord

Dimanche 13 mars, à midi, aura lieu, à la salle des Fêtes de l'Université de Lille, rue Auguste-Angellier, 9, la distribution solennelle des récompenses décernées par la Société des Agriculteurs du Nord, présidée par M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture. MM. Daniel-Vincent et Lugol ont promis d'y assister, ainsi que de nombreux parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais.

A trois heures, à l'issue de la cérémonie, aura lieu, dans les salons de l'hôtel Maréchal, le banquet traditionnel.

LE CONGRÈS DES COOPÉRATIVES DE RECONSTRUCTION

La Fédération des Sociétés coopératives du Nord nous adresse une communication afin de rappeler que le Congrès des Sociétés coopératives de reconstruction aura lieu le dimanche 13 mars, dans la grande salle du Conservatoire de Lille.

La première séance, le matin, à dix heures, sous la présidence effective de M. Lugol, sous-secrétaire d'Etat des Régions libérées, la seconde séance à quatorze heures.

LE GALA SPORTIF DE LA PRESSE A L'OLYMPIQUE LILLOIS

M. Daniel-Vincent le présidera

Voulant témoigner de sa vive sympathie, tant au sport qu'à l'Association de la Presse, M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, a accepté de présider, dimanche, la belle réunion sportive que le grand Club local donnera en faveur de l'œuvre de mutualité qu'est la caisse de secours de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord.

De leur côté, M. le Préfet du Nord et M. le général Lacapelle, commandant le 1er corps d'armée, ont été invités à cette solennité sportive.

C'est donc sous les plus hauts auspices que se dérouleront, sur le terrain parfait de l'Olympique Lillois, les deux matches sensationnels inscrits au programme.

Le coup d'envoi du grand match aura lieu à 3 h. 15 et le lever de rideau à 2 heures.

La représentation de gala de Faust organisée par l'Association de la Presse

Nous annoncerons incessamment les conditions dans lesquelles s'ouvrira la location pour la représentation de gala organisée par l'« *Association professionnelle des Journalistes du Nord* ».

Malgré les difficultés qui se sont rencontrées pour recueillir les éléments les plus remarquables destinés à faire de la représentation de « Faust » une soirée sans précédent, nous pouvons assurer le public que le résultat répondra aux efforts des organisateurs.

Nous rappelons que Mme Lubin, de l'Opéra, remplira le rôle de Marguerite. M. Goffin, qui devait d'abord aller à Lyon, a renoncé à ce voyage du moins momentanément pour donner satisfaction aux appels qu'il recevait de Lille.

Le ballet, composé entièrement des danseuses de l'Opéra, comportera quinze sujets. Ce détail seul suffira à faire de cette soirée une manifestation artistique des plus remarquables.

L'AFFAIRE DES SACS A TERRE

M. Gobert, juge d'instruction, a interrogé, vendredi matin, M. Léon Hamy, confectionneur à Lille.

L'après-midi, le magistrat a fait introduire en son cabinet M. Isidore Lévi, qu'assistaient ses trois défenseurs, Mes Bloch, Escoffier et Massart.

L'instruction en ce qui concerne cette dernière inculpation fait état d'un document, d'une lettre saisie au cours de la deuxième *perquisition opérée chez M. Hamy et adressée* par ce dernier à un de ses collègues, confectionneur de Lille.

On annonce que M. Poissonnier, également prévenu, aurait formulé une demande de mise en liberté provisoire.

Samedi matin, le magistrat instructeur entendra M. Duez.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Nous avons annoncé récemment la nomination de notre concitoyen, M. René Reubrez, comme chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Cette haute distinction lui a été accordée pour services rendus à la Belgique pendant la guerre.

En 1917, M. René Reubrez, qui était à cette époque, inspecteur de police spéciale à Dunkerque, fut chargé par M. le Préfet du Nord de l'évacuation des civils belges se trouvant dans la zone de feu comprise entre Nieuport et Ypres, lors de l'offensive des Flandres. Il fut particulièrement félicité de son dévouement par Sa Majesté la Reine des Belges.

Tous les Lillois connaissent M. René Reubrez, le secrétaire général fondateur des « Amis de Lille », qui est en outre membre du Conseil supérieur du Tourisme, membre des Conseils d'administration de l'Union des Fédérations des Syndicats d'initiative à Paris, de la Fédération Nationale des Sociétés de Préparation militaire à Paris, secrétaire général de la Fédération du Nord des Syndicats d'initiative, secrétaire de la Mutualité Maternelle de Lille, et appartient en outre à de nombreuses organisations sportives et d'œuvres sociales.

Communications

ROUBAIX. — **Choral Nadaud** (Société Nationale). — Ce soir, samedi 12, à 7 h. 30, répétition par M. Duysburgh, des 1ers ténors; de 7 h. 30 à 8 h., réunion de commission et sous-commission pour l'organisation du concert du mardi 15 mars et ordres du jour divers; à 8 h. précises, répétition générale, par M. Duysburgh, des trois chœurs pour le concert.

—— **Harmonie du Moulin.** — Samedi 12, à 20 h. 15, répétition. Instructions pour la sortie du dimanche 13, pour les commerçants de la rue de Lannoy.

—— **La Providence du Foyer**, 71, rue Descartes. — Perception mensuelle des cotisations, dimanche 13, de 11 h. 15 à 12 h. 30, et distribution des cartes pour la Pharmacie de l'Union Mutualiste.

—— **Cecilia Roubaisienne.** — Samedi 12, à 19 h., au siège, 41, rue du Chemin-de-Fer, répétition partielle pour les premiers et seconds ténors; à 20 h., répétition générale.

—— **Ass. Am. et Prof. des contrem. et surv. du Textile.** — Dimanche 13, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle de la section Tissage.

CROIX — **Union Nationale des Combattants belges** (section de Croix-Wasquehal) — Dimanche 13, de 9 à 12 h, service du secrétariat; paiement des cotisations. Le délai expire le 16 mars pour les réclamations concernant les chevrons d'ancienneté, ainsi que pour les différentes allocations militaires, à laquelle ils croiraient encore pouvoir prétendre.

WASQUEHAL. — **Sous-Section des Mutilés.** — Réunion dimanche 13, à 10 h., au siège, 5, rue Ferrer.

WATTRELOS. —— **La Patriote.** — Rassemblement dimanche 13, au local. Pupilles, 10 h. 45, pour la cérémonie à l'Ancienne, de Roubaix; Adultes. 13 h. 15 pour la sortie à Wattrelos; quête au profit des chômeurs wattrelosiens.

—— **Association Amicale Baillerie.** — Réunion générale du mois, dimanche 13, à 15 h., à l'école.

LYS. — **Société de secours mutuels Saint-Médard.** — Réunion générale trimestrielle, dimanche 13, à 17 h.

—— **Amicale des prisonniers des 9 et 10 octobre.** — Réunion dimanche 13, à 10 h., au local, chez M. Blin, 2, rue du Fresnoy.

LEERS. — **Amicale des Anciens élèves.** — Réunion reconstitutive et fusion des œuvres d'éducation morale et physique, dimanche 13, à 10 h. 15, salle de l'école, sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire.

TOURCOING. — **Cercle Orphéonique l'Amitié** (324, rue du Blanc-Seau). — Ce soir, samedi, à 20 h., répétition partielle pour les barytons et basses; à 20 h. 30, pour les 1ers et seconds ténors; à 21 h., ensemble. A l'issue de la répétition, réunion générale.

La section dramatique commencera ses répétitions à partir de mardi prochain, à 20 h., au local. Les membres du Comité sont invités à se réunir ce soir, samedi, à 19 h., chez M. Jean Deconinck, président d'honneur.

—— **Orphéon Tourquennois.** — Répétition générale de « La Cloche fêlée », de H. Maréchal, au siège, dimanche matin, à 11 h. 15, par M. Jean Wibaut.

—— **Ass. Am. et Prof. des contrem. et surv. du Textile.** — Dimanche 13, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle de la section Filature de laine.

—— **Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens** (Section du Blanc-Seau). — Recette mensuelle au local habituel.

1098

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *La Passion.* — Demain dimanche 13 mars jour de la Passion, commence le temps de la communion pascale qui dure jusqu'au deuxième dimanche de Pâques inclusivement.

—— *Saint-Martin.* — Messe de communion générale des enfants et communion privée à la messe de 7 heures, vêpres et sermon, à 17 heures.

—— *Sacré-Cœur.* — Au salut de 19 h., ouverture de la *retraite pascale* pour les dames et jeunes filles, salut et instruction tous les jours de la semaine, sauf le samedi, à 19 h. 30.

—— *Saint-Sépulcre.* — Communion pascale de l'Ecole Saint-Louis, du Patronage et des garçons; salut avec sermon, à 18 heures.

—— *Très-Saint-Rédempteur.* — Communion générale des garçons et des petites filles. La Sainte Communion sera portée pendant la semaine aux infirmes.

—— *Saint-Joseph.* — A 7 h., communion générale des membres de la Congrégation des Anges Gardiens.

DIOCÈSE DE LILLE. — *Ordination.* — Aujourd'hui samedi, aura lieu, à la cathédrale de Notre-Dame de la Treille, l'ordination de [illegible] diacres et [illegible]. La cérémonie commencera à 7 h. 30.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — *Amicale des Arts.* — Aujourd'hui samedi, à 10 h., à l'Ecole, 130, rue des Arts, réunion des diverses Commissions.

VACANCES DE PAQUES
Une Semaine COTE D'AZUR — Marseille, Nice, Monte-Carlo — Dép. 26 mars — 1re classe 735 — 2e classe 623
18 JOURS ALGÉRIE - TUNISIE 1.730 fr. dép. 3 avril (toutes dépenses comprises)
10 JOURS EN CORSE, dép. tous les jeudis, 1.150 f.
Adr. Lecture Populaire, 36, Gde-Rue, Rx. 70285

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — **Théâtre-Hippodrome.** — Aujourd'hui samedi, à 20 h., soirée de grand gala: « Manon », opéra en 5 actes, de Massenet, avec le concours de Mlle Lina Dilson, de l'Opéra-Comique de Paris; MM. Jolbert et Durand, de l'Opéra-Comique; MM. Léger Delhaye, Taibfle, Léonce, Noisette; Mlles Marcelly, Bernard, Schulié. Corps de Ballet.

Demain, dimanche, en matinée: « Le Barbier de Séville », opéra comique, en 4 actes de Rossini. En soirée: « Manon ».

Location ouverte en permanence au 16, de la rue de la Gare.

— « **Primerose** » **à l'Hippodrome.** — C'est mercredi 16 mars, au Théâtre-Hippodrome, que sera jouée « Primerose », de MM. de Flers et de Caillavet, avec le concours de Mme Marie Leconte, et de M. Ch. Baret.

— **Hippodrome-Théâtre.** — « **La Passion** ». — La rapidité avec laquelle s'enlève la location, permet d'augurer, pour le plus grand drame du monde, le plus gros succès de la saison: succès mérité, sans doute, par le choix du spectacle, et son grand retentissement, mais aussi par la troupe chargée de le rendre et les chœurs du Messie, de Haendel, qui l'encadreront.

La grande figure du Christ, entourée par celles de sa mère, de Madeleine, de Pierre et de Jean, rendra plus saisissant le contraste avec celles d'Anne et de Caïphe, de Pilate et de sa femme, Claudia.

Les grandes scènes historiques, de Magdeleine aux pieds de Jésus, des Rameaux, de l'Institution de la Sainte Eucharistie, de l'agonie et de l'arrestation, de Jésus devant Caïphe, devant Pilate, et la mort sur la croix feront sur le public les plus vives et les plus profondes impressions.

Location ouverte chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare : Fauteuils, 10 fr.; stalles, 9 fr.; pourtours, 7 fr.; 1re galerie, 5 fr. 75; 2e galerie numérotée, 2 fr. 75; non numérotée, 1 fr. 50.

Quatre grandes représentations en matinée: le dimanche 20 mars, à 2 h. 30; les jeudi 24, dimanche 27 et lundi 28, à 3 h.

— **Le concert d'hiver de l'Association Amicale des A.E. de l'Institut Turgot.** — C'est devant un auditoire très nombreux, que cette soirée de famille a été offerte, vendredi, au Casino-Palace. Le programme, irréprochablement composé, comportait des numéros choisis, car les organisateurs avaient fait appel, pour la circonstance, au concours d'artistes distingués, des meilleures scènes parisiennes.

Notre excellente harmonie des Anciens Soldats Musiciens français, a ouvert la soirée, en exécutant, avec son brio habituel, sous la haute direction de M. Wissocq, un Allegro et une Polonaise de Concert.

M. Gustave Cloes, pianiste, est un artiste dans toute la force du terme; il a su communiquer à son auditoire, les beautés impressionnantes de sa virtuosité, dans plusieurs œuvres remarquables: « Nocturne » en fa dièze, de Chopin; « Bourrée Fantasque », de Chabrier, et surtout une « Polonaise en Mi », de Liszt. M. Cloes a été chaleureusement acclamé. Mlle Nelly Martyl, de l'Opéra-Comique, chevalier de la Légion d'honneur, est douée d'une voix admirable, qu'elle a fait agréablement valoir dans « Chanson Triste », « Invitation au voyage », de Duparc; « Ariette », et « Vieilles Chansons françaises »; Mme Martyl a été chaleureusement applaudie.

Dans une Andante et Finale à la Hongroise, de Haydn, « Sérénade », de Widor, et Scherzo, de Lalo, MM. A. Duhamel, violoniste, G. Lechantre, violoncelliste, accompagnés par M. Cloez, ont fait preuve d'un beau talent musical, qui a provoqué d'unanimes applaudissements.

M. Winck, de la Scala de Paris, a finement détaillé Blacboulé « Au Conservatoire », et « Un Départ à la gare Saint-Lazare ». Mlle Jane Fériel, du Théâtre des Capucines, a chanté avec infiniment d'expression : « Les Contes de Fées », et « Pigeon vole », ce qui lui a valu de très vifs applaudissements. M. Winck et Mlle Fériel ont interprété, en comédiens consommés, deux charmantes petites pièces : « Jean qui Pleure » et « La Souris », très goûtées de l'assistance, qui s'est retirée charmée de cette belle soirée, dont le programme fut vendu au profit des chômeurs nécessiteux de Roubaix.

—— *Société chorale « La Fraternité », 51, boulevard de Mulhouse.* — Demain dimanche, à 17 h., dans la salle des fêtes de la société, seconde représentation au profit du monument qui sera édifié dans l'église du Saint-Rédempteur, en mémoire des 300 braves de la paroisse, morts au champ d'honneur. Au programme, « Les Proscrits », chœur à 4 voix; « Le Drapeau du 1er Grenadiers », drame en 2 actes, et « Poissons d'Avril », vaudeville en 2 actes. Location chez M. Lamblin, 21, rue Fénelon. Prix des places : 3 fr., 2 fr. 50, 1 fr. 50.

WASQUEHAL. — **Une séance récréative.** — Le Patronage Saint-Joseph donnera une séance récréative, dimanche, 13 mars, reprenant ainsi les traditions d'avant-guerre. Les jeunes gens du Patronage interpréteront un drame et une comédie, et la Fanfare de Wasquehal a bien voulu prêter son gracieux concours à cette fête.

WATTRELOS. — **Le concert de bienfaisance de la « Fraternelle des Combattants ».** — Aujourd'hui samedi, à 19 h. 30, dans la salle Varasse, sera donné le spectacle de gala au profit des veuves et orphelins de la Grande Guerre. Le public wattrelosien ne manquera pas d'assister à cette séance artistique, et voudra obtenir la satisfaction d'avoir contribué à soulager les victimes de la guerre 1914-18. Le programme, minutieusement composé, charmera les auditeurs pendant plusieurs heures agréables. Deux superbes comédies seront interprétées par la section dramatique : « L'Affaire Borcan » et « Le Réserviste aux cinq enfants ». Le Cercle Symphonique, sous la direction autorisée de M. Dubus, exécutera *quelques morceaux choisis*. MM. Hochin, ténor; Declercq, basse; Courcelle, flûtiste; Vanghut, chanteur de genre, et l'hilarant comique Verlau, charmeront l'auditoire.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — Dimanche 13 mars, matinée de grand gala, à 3 h., « La Rotisserie de la Reine Pédauque », opéra en 4 actes, musique de Ch. Levadé. Le soir, à 8 h., « Le Grand Mogol », en 4 actes, musique de E. Audran. Deux grands ballets.

Lundi 14 mars, à 8 h., « La Rotisserie de la Reine Pédauque ».

— **Bon Théâtre.** (Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai). — Dimanche, à 4 h., deux œuvres superbes : « Les Romanesques », 3 actes en vers d'Edmond Rostand, et « Au Printemps », 1 acte en vers de Laluyé, par le Cercle Les XIII.

MOUVAUX. — **Un concert de famille.** — Les Associations des Anciens et Anciennes Elèves des Ecoles publiques de Mouvaux, organisent, pour le dimanche 13 mars, à 17 h., dans la salle de l'Ecole Maternelle, rue de l'Hospice, un concert de famille pour leurs *membres actifs et honoraires*.

LILLE. — **Le Gala de l'U.N.C.** — C'est à un vrai régal artistique que nous convient les Anciens Combattants, dimanche 20 mars, à 15 heures, à l'Hippodrome Lillois. A MM. Wagne, mime de l'Opéra et professeur au Conservatoire de Paris, Cabanel, baryton du Théâtre Lyrique, et Dufleuve, le célèbre comique troupier, ajoutons au tout premier plan du programme, Mlle Brothier, l'admirable soprano de l'Opéra-Comique; l'Harmonie de l'U.N.C., qui fera entendre les meilleures sélections des maîtres français.

LILLE. — **Matinée classique Pierre Bertin.** — Dimanche 20 mars courant, à 3 heures, salle de la Société Industrielle, M. Pierre Bertin présentera, dans sa causerie *habituelle* à son fidèle public, « Bérénice », tragédie en 5 actes, de Racine. Elle sera jouée par Mlle Jeanne Briey, qui trouve en ce rôle admirable de Bérénice l'une de ses plus parfaites interprétations et l'un de ses plus grands succès à l'Odéon. A ses côtés, M. Marcel Soarez qui vient d'être si remarqué dans « Polyeucte ». Un lever de rideau : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », d'Alfred de Musset, précédera cette superbe représentation. Location à partir de lundi, comme habituellement.

TOURCOING
TOURCOING-HIPPODROME — Programme du 12-13-14 Mars
Stouain-Stouain au Far-West. La Chanson des Ailes, comédie Gaumont-Actualités. Monte-Cristo, 6e et 7e épisodes. L'Ombre, drame poignant. Les Deux Gamines, 6e épisode. 70606

SPLENDID — PROGRAMME DU 11 AU 17 MARS — CINÉ
Pathé-Journal et Revue. Pour les Beaux Yeux de Mary, com. sent. en 5 p. avec Mary Miles. Le Roi des Belges au Brésil. La Reine des Provinces. Avant l'Heure, com. dr. en 5 p. avec Théda Bara. Le Match d'Anatole. 70591

Fabrique de mobilier - Réparations
Meubles anciens — Reproductions
Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, LILLE.
Ateliers : Rue Doudin, 6, 8, 10, 12. 473

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. LERAY.

Les débits de boissons. — Mme Blanche Delannoy, 35 ans, cabaretière à Roubaix, et Léonie Blondeau, 50 ans, cabaretière, à Halluin, ont ouvert un débit sans faire la déclaration. 25 francs d'amende à la première et 16 francs avec sursis à la seconde.

Violation de sépulture. — Mme Courvoisier, en instance de divorce d'avec son mari, cafetier à Roubaix, est accusée d'avoir dérobé au cimetière des bouquets déposés par Mme veuve Pasquet, 39 ans, sur la tombe de son mari. L'inculpée explique son geste par des provocations de Mme Pasquet, servante de son mari. Après plaidoirie de Me Gœthals, le tribunal l'acquitte.

Tromperie sur la quantité. — 500 francs d'amende à Mme Desfrennes, 34 ans, épicière à Roubaix, dont la balance était habituellement faussée par un gros sou collé sur le plateau ce qui donnait une différence de dix grammes par pesée.

Vol. — Trois fraudeurs, François Dutil, Virgine Dutilleul et Georges Delit, de passage à Wattrelos, rue de Tourcoing, le 3 janvier dernier, vers 17 heures, ont dérobé du linge qui pendait dans la cour de Mme Félicie Hennebaut, 34 ans, ménagère. Le linge abandonné par les voleurs a été retrouvé. Les trois fraudeurs qui font défaut sont condamnés à 6 mois de prison chacun.

Excitation à la débauche. — M. Louis Bertrand, 46 ans, cabaretier, rue de l'Est, à Tourcoing, se voit octroyer un mois de prison pour excitation à la débauche.

Vol. — Jeanne Gamblain, 31 ans, ménagère à Armentières, s'est approprié un paquet de linge ramassé dans la rue. 15 jours de prison avec sursis.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Audience du vendredi 11 mars

UN HABITANT DE ROUBAIX ACQUITTÉ

Les faits se sont passés à Roubaix en 1915. L'arrêt rendu par la Cour d'assises du Nord a été cassé pour verdict contradictoire. L'affaire fut renvoyée devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais pour ce qui concerne la partie de l'accusation visant les sacs à terre, l'accusation de confections de masques ayant fait l'objet d'un verdict négatif.

Voici l'acte d'accusation. Au début de la période d'occupation ennemie, M. Innegraeve Arthur, tailleur d'habits, habitait à Roubaix, rue de l'Alma, 246, avec sa femme et ses quatre enfants. Il y demeura jusqu'en août 1915, époque à laquelle il alla habiter rue d'Alger. Dès les premiers jours de 1915, ses filles seraient allées dans une usine, fabriquer des sacs à terre pour les Allemands, puis les jeunes filles auraient commencé à travailler à domicile, le père portait les paquets de sacs terminés, pour la livraisons aux Allemands, et M. Innegrave aurait fini par en confectionner lui-même.

Plusieurs témoins sont venus affirmer avoir vu M. Innegraeve au travail. M. Innegraeve a toujours opposé des dénégations formelles. Il explique avoir reçu de son patron, tailleur à Roubaix, du travail à effectuer à domicile.

L'accusé, qui est de nationalité belge, ne parle pas français.

Il y a vingt témoins, dont la moitié à décharge. Après plaidoirie de Me Maurice Olivier, du barreau de Lille, le jury rend un verdict négatif prononçant par là l'acquittement.

A l'Ameublement Général
« UNION DES FABRICANTS »
31 bis, Grande-Rue, ROUBAIX
MEUBLES - LITERIE - TAPISSERIE
UNE EXPOSITION UNIQUE
DE TOUS OBJETS D'AMEUBLEMENT
AVEC LES NOUVEAUX PRIX DE BAISSE 70500d

NORD

L'EMPRUNT DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES SINISTRÉS

Nous avons annoncé que l'administration du Nord avait décidé d'émettre un emprunt départemental dont le montant serait affecté à l'attribution d'avances aux sinistrés.

Une réunion, à laquelle assisteront les conseillers généraux, se tiendra à la Préfecture le mercredi 16 mars, pour étudier les moyens financiers de la réalisation de cet emprunt.

POUR REMÉDIER A LA CRISE DU LOGEMENT. — Répondant à une intervention de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, a obtenu de M. Barthou, ministre de la Guerre, que la caserne inoccupée de Wattignies soit provisoirement utilisée par les métallurgistes de Maubeuge qui ne trouvent pas de logement.

NOS SINISTRÉS DOIVENT-ILS PAYER LE LOYER DE LEURS ABRIS?

M. Georges Barthélemy, député du Pas-de-Calais, après avoir rendu hommage, dans un journal parisien, aux efforts inlassables des sinistrés du Nord, qui ont surmonté tous les obstacles pour tâcher d'améliorer leur situation, souligne la façon d'agir des fonctionnaires du Ministère des Régions libérées fraîchement débarqués dans nos ruines et la signale à l'attention de M. Loucheur.

Voici la conclusion de l'article de M. Barthélemy :

Nos sinistrés ne comprennent pas qu'on vienne aujourd'hui leur réclamer des loyers pour des mauvais abris de tôle bosselée ou de planches mal ajustées, en échange desquels ils restent toujours en droit de revendiquer des logements pour le moins aussi confortables que ceux qu'ils possédaient en 1914.

Au lieu de leur imposer des loyers, des contributions et des frais d'assurance, la Reconstitution serait certainement beaucoup mieux inspirée en leur payant des indemnités pour les avoir condamnés à vivre des années entières dans ces réduits où ils sont exposés à toutes les maladies occasionnées par le froid ou l'excessive chaleur, où beaucoup d'enfants ont trouvé une mort prématurée et où d'autres voient leur vie en danger chaque fois que le vent souffle en tempête et menace de leur abattre sur le dos les « châteaux » du gouvernement.

LE DÉPOT DES DOSSIERS DÉFINITIFS DE DOMMAGES. — A la suite de diverses interventions de M. Bersez, sénateur du Nord, M. Lugol, Sous-Secrétaire d'Etat des R. L. vient de répondre, en ce qui concerne le dépôt avant le 1er mars 1921, par les sinistrés qui ne l'ont pas encore fait, de leur dossier définitif de dommages, que la fixation de ce délai résulte d'un engagement pris par les sinistrés eux-mêmes ou les coopératives dont ils font partie.

Si cet engagement n'est pas tenu, les Commissions cantonales auront à apprécier l'attitude à observer à l'égard des dossiers qui leur seraient transmis avec des retards exagérés. Elles statueront dans la plénitude de leurs pouvoirs.

Quant à l'Administration, elle n'a jamais entendu édicter ainsi une forclusion, aucun texte législatif ou réglementaire ne lui ayant confié cette mission.

...Pour tenir compte des circonstances de fait qui ne permettraient pas à tous les sinistrés de déposer leurs dossiers définitifs avant le 1er mars prochain, j'étudie actuellement, dit le Sous-Secrétaire d'Etat, les mesures à fixer la date du 1er août 1921, comme limite extrême de ce dépôt.

LE DÉCLASSEMENT DE DUNKERQUE ET CALAIS. — L'« Officiel » publie une loi aux termes de laquelle seront déclassés et rayés du tableau des places de guerre les ouvrages fortifiés faisant partie des enceintes de Dunkerque et de Calais.

LE RELÈVEMENT DES RÉGIONS DÉVASTÉES. — MM. Louis Marin, Edouard de Warren, Ferry, François, de Wendel et Desjardins ont déposé, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi, autorisant les caisses de retraites ouvrières et paysannes, visées à l'art. 14 de la loi du 5 avril 1910, à placer un cinquième de leur avoir en prêts aux Sociétés coopératives de reconstruction et à leurs Unions, qui sont approuvées conformément à la loi du 15 août 1920, ou en obligations de ces mêmes Sociétés ou Unions. Ces opérations devront être garanties par des titres de paiement, institués par l'article 44 de la loi du 17 avril 1919, ou par des certificats provisoires, institués par les articles 150 et 151 de la loi du 31 juillet 1920. Elles bénéficieront des immunités déterminées par l'article 157 de la loi du 31 juillet 1920.

LE CAMP DE ZENEGHEM SAUTE. — De formidables explosions se seraient produites au camp de Zeneghem, à Bourbourg-Campagne, aux environs de Dunkerque, où se trouve un amoncellement d'obus de toutes sortes.

Le feu aurait pris dans un hangar contenant de l'acide picrique.

Des tranchées ont été creusées autour du camp pour isoler les centres d'explosions. On ignore s'il y a des victimes.

Réouverture le 1er Avril
AGENCE DE VOYAGES LUBIN
1, Place de l'Arsenal, LILLE
La plus ancienne AGENCE FRANÇAISE, fondée en 1874. — Siège social: Boulevard Haussmann, 36, PARIS. 70685d

LE VAGUEMESTRE DU 110e R.I. ARRÊTÉ POUR ESCROQUERIES. — Un sergent-major, vaguemestre au 110e R.I. à Dunkerque, a été arrêté pour détournements se montant à 10.000 francs.

IBLED
RESSEMELAGES
18, Grand'Place, LILLE 70569

PAS-DE-CALAIS

LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NÉ DANS UN BASSIN, A BÉTHUNE. — Le corps d'un nouveau-né a été trouvé mercredi soir, dans le bassin de la gare d'eau par deux mariniers. La police a ouvert une enquête.

L'ASSASSINAT DE M. GOMBAY A BOULOGNE. — Robert Ebrick, inculpé du meurtre de M. Gombay, à Boulogne, a été remis en liberté, ayant produit un alibi.

FRANCIS DE GRAVE & Cie
JOAILLIERS-BIJOUTIERS
13, Rue de la Bourse, 13, LILLE. — Téléph. 34-83
GRAND CHOIX DE CADEAUX 361

SOMME

RÉCLAMATION DE DOMMAGES EXAGÉRÉE. — Amiens, 10 mars. — La Cour d'appel d'Amiens a condamné à un an de prison avec sursis et 500 fr. d'amende, M. Sellier, cultivateur à Gentelles, qui, dans une évaluation de dommages de guerre réclamait 5.391 fr. pour un immeuble payé 400 fr.

OSTENDE. — **Hôtel Royal Belge.** — Digue (kursaal). *Prix modérés. Appartements : semaine ou mois.* 70102

BELGIQUE

LE ROI FÉLICITE LES DÉLÉGUÉS BELGES A LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Bruxelles, 11 mars. — Les ministres, réunis sous la présidence du Roi, ont entendu un rapport fait par les représentants de la Belgique à la Conférence de Londres.

Les ministres ont approuvé le rapport et le Roi a félicité les délégués pour les résultats obtenus.

DÉCLARATIONS DE MM. JASPAR ET THEUNIS SUR LA CONFÉRENCE DE LONDRES.

Bruxelles, 11 mars. — MM. Jaspar et Theunis, de retour de Londres, ont fait quelques déclarations à la Presse. Ils ont dit, tout d'abord, leur satisfaction des résultats obtenus à la Conférence.

Les Alliés, ont dit les délégués belges, sont étroitement unis pour assurer l'application des sanctions militaires et économiques. Qu'on se le dise bien, ont-ils ajouté, les Allemands ne paieront que sous la menace de ces sanctions. Il n'y a pas eu la moindre discordance sur cette opinion.

D'autre part, certains journaux ayant signalé que l'Allemagne, pour éviter les sanctions économiques, exporterait par la Hollande et par la Suisse les marchandises qui entreront en Belgique librement, exemptes de taxe, M. Theunis a déclaré à ce sujet qu'il y avait lieu de se rappeler que ceci avait été fait pendant la guerre : à savoir que, pour prévenir la fraude, on avait exigé des certificats d'origine.

M. Theunis a ajouté que des mesures analogues pourraient être prises.

M. Jaspar a fait allusion aux entretiens qu'il a eus à Londres avec MM. Briand, Loucheur et Berthelot, au sujet des surtaxes d'entrepôt. Il résulte de ces entretiens, que cette question des surtaxes aura très prochainement une solution définitive et donnera satisfaction à la Belgique en ce qui concerne les marchandises expédiées par Anvers à destination d'Alsace-Lorraine. On en reviendra donc à la situation d'avant-guerre. On estime, en effet, dans les milieux français, que la Belgique ne doit pas subir un préjudice quelconque du fait du retour à la France de l'Alsace-Lorraine.

LES ACCORDS DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES DEVANT LE SÉNAT

Paris, 11 mars. — Du « Temps » :

« Bruxelles, 11 mars. — Au début de la séance de cet après-midi, au Sénat, le ministre des Affaires étrangères, M. Jaspar, a fait une déclaration au nom du gouvernement au sujet des accords de la Conférence de Londres.

Le ministre a souligné la mentalité allemande, car M. Simons a déclaré que l'Allemagne effectuerait les réparations en cédant à la force. Il a osé dire cela, s'est écrié le ministre, devant tous les Alliés, et devant les représentants de la Belgique. Or, en 1914, le chancelier impérial avait reconnu au Reichstag que l'Allemagne violait la Belgique contre le droit des gens et en 1920, le représentant de l'Allemagne républicaine ne fait même plus cette distinction. Nous devons nous en souvenir, quand on nous dit que l'Allemagne a changé de mentalité.

Le ministre a déclaré que si on avait accepté les contre-propositions allemandes du 7 mars, la Belgique aurait touché pour sa part un milliard et demi de marks-or, soit 4 milliards et demi de francs-papier, ce qui correspond au déficit pour 1921.

TOURNAI

LA LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES. — Dimanche après-midi, sous la présidence de M. Henri Carton, sénateur, et de M. Edmond Wibaux, bourgmestre, sera donnée une conférence par le colonel Mercier, d'Anvers, président de la Ligue des Familles nombreuses de Belgique qui, après avoir déjà fondé de nombreuses sections de sa ligue dans les villes du Nord de la Belgique, va entreprendre maintenant une campagne dans le Hainaut et la Wallonnie.

TRISTYL-NOYON guérit immédiatement toutes les douleurs de la femme. 1079

BOURSE DE LILLE

du 11 mars 1921

En hausse : Albi (act. nouv.), de 450 à 470. — Aniche, de 835 à 846. — 50e Béthune, de 195 à 198. — Blanzy, de 1.295 à 1.340. — Bruay, de 2.327 à 2.335. — 10e Bruay, de 240.25 à 242.75. — Courrières, de 1.505 à 1.550 (ex-d. 397). — Crespin, de 187 à 188. — Douchy, de 1.030 à 1.040. — Ferfay, de 451 à 460. — Lens, de 1.155 à 1.170. — 10e Lens, de 119.50 à 123.95. — Liévin, de 3.350 à 3.380. — 30e Liévin, de 115 à 117. — Ligny, de 1.238 à 1.245. — Meurchin, de 1.658 à 1.665. — Nord d'Alais, de [illegible] à [illegible]. — Ostricourt, de 614 à 625. — Vendin-les-Béthune, de 340 à 370. — 10e Vicoigne, de 225 à [illegible].

Bordeni (act.), de 322 à 326. — Bordeni (part), de 450 à 455. — Bumbanari, de [illegible] à [illegible]. — Cotenart (part), de [illegible] à [illegible]. — Dabrowa (part), de 890 à 895. — Grabownika (part), de 1.151 [illegible]. — Financière des Pétroles (act.), de 792 à 800. — Franco-Polonaise (act.), de 308 à 315. — Franco-Polonaise (part), de 969 à 979. — Karpathes (act.), de 660 à 685. — Karpathes (part), de 7.750 à 8.000. — Omnium des Pétroles du Nord (act.), de 690 à 700. — Omnium des Pétroles du Nord (part), de 3.790 à 3.970. — Polana (act.), de 300 à 305. — Potok, de 385 à 390. — Ratoczyn (act.), de 845 à 850. — Silva Plana (part), de 2.120 à 2.155. — Wankowa (act.), de 674 à 775. — Wankowa (part), de 343 à 366. — Zagorz (act.), de 290 à 305. — Zagorz (part), de 348 à 370.

Comptoir Industrie Linière, de 1.110 à 1.135. — La Lucette, de 202 à 213. — Ateliers de Construction du Nord de la France, de 690 à 710. — Denain-Anzin, de 1.505 à 1.510. — Lille-Bonnières et Colombes (action), de 1.660 à 1.695; (priorité), de 2.625 à 2.670. — Verrerie Industrielle, de 370 à 380. — Kuhlmann, de 668 à 679. — Ciments Français, de 2.230 à 2.260.

Monte-Carlo (act.), de 480 à 490. — Monte-Carlo (part), de 500 à 505. — Millane (act.), de [illegible] à [illegible]. — Millatte (part), de 770 à 780. — Industrielle de Pologne (act.), de 470 à 485. — Industrielle de Pologne (part), de 1.310 à 1.371.

En baisse : Anzin, de 1.650 à 1.630. — Béthune, de 3.600 à 3.590. — La Clarence, de 396 à 90. — Dourges, de 440 à 430. — Estarpelle, de 305 à 300. — Flines, de 195 à 193. — Marles 30 p. c., de 2.636 à 2.625. — Dabrowa (act.), de 497 à 490. — Dabrowa (part.), de 680 à 664. — Grabownika (act.), de 685 à 680. — Polana (part), de 360 à 340. — Ratoczyn (part), de 674 à 670.

Crédit du Nord, de 1.025 à 1.012. — Senelle-Maubeuge (nouvelle), de 1.343 à 1.335. — Senelle-Maubeuge (ancienne), de 1.305 à 1.300. — Fives-Lille, de 1.370 à 1.352. — Aciéries de France, de 740 à 712. — Chantiers de France, de 450 à 445. — Etablissements Arbel, de 708 à 702. — Société Mat. Transp., de 480 à 475. — Ciments d'Haubourdin, de 298 à 296. — Estera (action), de 537 à 525. — Estera (part), de 408 à 405.

Stationnaires : Carvin, à 599. — Dourges (nou.), à 415. — Marles 70 p. c., à 7.000. — 20e Marles 70 p. c., à 341. — Thivencelles, à 190. — Vicoigne, à 2.240. — Silva Plana (action), à 211.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à 688. — Escaut, à 1.800. — Etablissements Agache, à 980.

Lille, 11 mars 1921.

Bourse très animée, avec de nombreuses transactions.

Charbonnages bien orientés, mais un peu délaissés.

Toute l'attention se porte au Compartiment Pétrolifère, où nos meilleures vedettes enregistrent de notables écarts.

Quelques échanges sur Lille-Bonnières et Kuhlmann raffermissent les cours.

Banque ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale (au 1er étage). Médaille d'or à l'Exposition internationale de Lille.

BOURSE DE PARIS

du 11 mars 1921

3 p. 100 perpétuel, 58.75. — 3 p. 100 amort., 67.95. — 5 p. 100 1915-16, 83.95. — 4 p. 100 1917, 67.60. — 4 p. 100 1918, 68.25. — 5 p. 100 1920, 97.75. — 6 p. 100 1920 lib., 100. — 6 p. 100 non lib., 100.30. — Crédit National 1919, 470.50. — Crédit National 1920, 481.50.

Banque de France, 5.475. — Crédit Commercial, 695. — Société Générale, 749. — Suez, 6.345. — Est, 625. — Lyon, 792. — Midi, 717. — Nord, 922. — Orléans, 878. — Ouest, 625. — Métropolitain, 423.

Ville de Paris 1871, 335. — Ville de Paris 1875, 440. — Ville de Paris 1876, 441. — Ville de Paris 1892, 220. — Ville de Paris 1894-96, 215. — Ville de Paris 1898, 260. — Ville de Paris 1899, 256. — Ville de Paris 1904, 267. — Ville de Paris 1905, 332. — Ville de Paris 1912 2 ¾, 224. — Ville de Paris 1910 3 p. 100, 224. — Ville de Paris 1912, 204. — Ville de Paris 1917, 401.75. — Ville de Paris 1919 lib., 404.

Communales 1879, 435. — Communales 1880, 445.50. — Communales 1891, 242. — Communales 1892, 272.25. — Communales 1899, 267. — Communales 1906, 288. — Communales 1920 lib., 465. — Communales 1920 n. lib., 486.

Foncières 1879, 440.50. — Foncières 1883, 274. — Foncières 1885, 266.50. — Foncières 1895, 282. — Foncières 1903, 300. — Foncières 1909, 161.75. — Foncières 1913 3 ½, 308. — Foncières 1913 4 p. 100, 365.50. — Foncières 1917 lib., 268.

Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Orléans
BONS 6 0/0 à 2 et 3 ans
Nets d'impôts présents et futurs
JOUISSANT DE LA GARANTIE DE L'ÉTAT
suivant les Lois et Conventions en vigueur
Coupures de 1.000 et de 10.000 francs
EMIS AU PAIR (jouissance 21 mars 1921)
On souscrit à la BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, spécialement chargée de cette opération, aux Succursales de ROUBAIX, 80, rue de la Gare, et de TOURCOING, 8, Grand'Place.
L'insertion légale a paru au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 7 mars 1921. 70467

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 11 mars. — Simonne Nutte, rue Olivier-de-Serres, 6. — Irène Dujardin, rue de Bouvines, 79, cour Fontier, 59. — Edouard Catteau, rue de Lannoy, 44. — René Leveau, rue Turgot, 57. — André Dujardin, rue Lavoisier, 36. — Charles Scherpereel, rue de la Paix, cour St-Antoine, 12. — Madeleine Lucas, rue Sainte-Thérèse, cour Floris, 7. — Mireille Caus, rue du Collège, 145. — Modeste Debaere, rue d'Iéna, 38. — Amandine Amand, rue des Longues-Haies, 64, cour Bernard, 13.

VOITURES D'ENFANTS et Réparations. Seul fabricant à Roubaix : Drouffe-Chevalier, 136, r. Pierre-de-Roubaix.

Publications de mariages. — Albert Desmarets, apprêteur, rue de la Barbe-d'Or, 19, et Théodora Lahaye, sans profession, à Roubaix. — Arsène Dassonville, couvreur, rue Henri-Carrette, cour Deregnaucourt, 9, et Jeanne Maugin, soigneuse, rue Lafontaine, cour Pennelé, 1. — Richard Davrain, négociant en tissus, rue du Moulin, 107, et Marcelle Baudon, sans profession, rue Valmy, 61. — Henri Vaddetynckel, garçon de recettes, rue des Charpentiers, 14, et Maria Squelbut, piqûrière, rue de la Chaussée, 10. — Georges Ferrain, coiffeur, rue du Fontenoy, 194, et Marthe Jacques, moulineuse, rue du Fontenoy, cour Deletré, 3. — Gustave Beausière, boulevard de Mulhouse, 4, et Madeleine Guingnon, sans profession, à Saint-Symphorien. — Edmond Geloen, boulanger, à Roubaix, et Marie Breda, servante, à Saint-Genois. — Victorien Wiard, peintre, rue Rollin, 5, et Zélie Six, sans profession, à Roubaix. — Jean Fourlegnie, chef d'atelier, rue des Fabricants, 6, et Ivonne Beyls, sans profession, rue Descartes, 63.

AMEUBLEMENT Maes, 135, rue Kléber, Croix. 456-1

André Diverchy, instituteur, rue d'Isly, 84, et Hélène Glaise, institutrice, rue Richelieu, 28. — André Wachet, instituteur, à Roubaix, et Marie Desfrennes, institutrice, à Roubaix. — Emile Debœuf, garçon brasseur, rue de la Makellerie, maison Isolée, 1, et Sophie Gomanne, cuisinière, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. — Richard Dupont, ajusteur, rue Dampierre, 71, et Marie Blondeau, sans profession, rue Kellermann, 15. — Albert Rohaert, polisseur, à Wattrelos, et Blanche Cloedt, soigneuse, à Wattrelos. — Armand Brunet, peintre, à Argenteuil, et Gabrielle Brunet, journalière, à Argenteuil. — Maurice Bulteau, bijoutier, rue Daubenton, 162, et Jeanne Plaitin, sans profession, à Croix. — Georges Laby, employé de commerce, boulevard de Beaurepaire, 164, et Marie Jouveneau, maraîchère, à Wattrelos. — Yvon Collin, employé de commerce, à Montreuil, et Céline Pennequin, dactylographe, rue du Ballon, 66. — Antonin Blandin, garçon boulanger, rue de la Chaussée, 46, et Céline Vanbruessel, ménagère, à Tourcoing. — César Delannoy, cultivateur, rue Galvani, 29, et Valentine Bamps, piqûrière, à Tourcoing.

DINERS, NOCES, BANQUETS. Dumoulin-Debruyne, charcut.-traiteur. Pens. bourg. 61, r. Lannoy, Rx [illegible]

Publications de mariages du 7 mars. — Edouard Lepers, apprêteur, rue Decrême, cour Voisent, 2, et Suzanne Dubosquelles, soigneuse, rue Rouget-de-l'Isle, 75. — Jules Vandorpe, mécanicien, à Croix, et Elise Castelain, piqûrière, rue Beaufowaert, 62. — Eugène Vernay, employé, rue Lacroix, cour Dewaele, 3, et Fernande Ledez, vendeuse, rue de la Conférence, cour Debosière, 12. — Alexandre Leplat, magasinier, rue Nabuchodonosor, 26, et Julienne Stevens, piqûrière, rue Nabuchodonosor, 26. — Charles Van Norden, [illegible], rue Rocroi, cour Dillies, 30, et Marie Hollemart, cannetteuse, rue Decrême, cour Lemaire, 4. — Marcel Gilain, rattacheur, rue de la Paix, cour Decrocq, 7, et Maria Boulanger, rattacheuse, rue Mignard, 8. — Georges Briet, serrurier, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 32, et Léa Duprésille, bobineuse, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 5. — Auguste Trousse, rattacheur, à Wattrelos, et Jeannette Dudlercq, soigneuse rue de l'Ommelet, 201.

Paul Caucheteux, tôlier, à Croix, et Louise Deron, piqûrière, rue de Mouvaux, 60. — Albert Lecomte, entrepreneur, à Wasquehal, et Hortense Lestrevez, sans profession, rue Barbieux, 68. — Henri Dillies, teinturier, à Lys, et Julie Adriaenssens, piqûrière, rue du Grand-Chemin, 128. — Pierre Bonnard, [illegible], rue Meyerbeer, cour Leblanc, 14, et Adrienne Behoyde, soigneuse, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 18. — Léonard Dautel, [illegible] de cartons, rue [illegible], 22, et Madeleine Ferrant, doubleuse, à Mouvaux. — Anthony Lafontaine, entrepreneur, à Tourcoing, et Jeanne Billet, sans profession, à Wasquehal. — [illegible] Ballemant, chauffeur d'auto, rue du Fil, 19, et Madeleine Moyart, repasseuse, rue du Tilleul, à Tourcoing.

MARIÉS Photos artistiques [illegible], rue des Fabricants. Procédés modernes. Tél. 1896. 60-2

Victor Duhem, voyageur de commerce, rue Jean Deregnaucourt, 21, et Palmyre Loquet, bobineuse, rue Kléber, à Tourcoing. — Edouard Lemon, employé de chemin de fer, boulevard de Metz, 48, et Yvonne [illegible], sans profession, à Gien. — Maurice Corebeaux, pharmacien, rue de Lannoy, 20, et Marguerite L'Huillier, sans profession, à Issy-les-Moulineaux. — Gustave Debodinance, boucher, rue du Moulin, 106, et Léonie Clarisse, sans profession, à Saint-André. — Paul Castelle, journalier, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 11, et Clémence Caron, [illegible], rue [illegible], 106. — Georges Beauduin, négociant en tissus, à Strasbourg, et Anne Lannoy, sans profession, [illegible]